



AVIS À LA BATELLERIE

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE

N° 2025-30
Du 29/07/2025

AVIS AUX USAGERS DE LA SÈVRE NIORTAISE SUR LE BIEF DU CARREAU D'OR DE MAILLÉ (85420) à MARANS (17230)

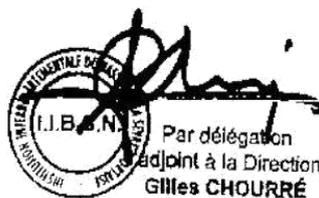
À l'occasion du championnat de France de pêche sportive en bateau, l'AAPPMA La Gaule Marandaise est autorisée par les arrêtés préfectoraux DDTM25-17-090 et DDTM-25-85-438, à organiser l'événement sportif qui se déroulera **sur la Sèvre niortaise**, entre l'aval de la Croix des Marys (MAILLÉ, 85420) et l'amont du pont de la RD 137, (MARANS, 17230), aux dates ci-après :

- Le samedi **6 septembre 2025**, de 07h31 à 19h00
- Le dimanche **7 septembre 2025**, de 07h31 à 19h00.

Les usagers sont tenus d'observer **une vigilance particulière** sur le bief du Carreau d'or et le canal de dérivation pendant ces dates.



Merci de votre compréhension.



La Présidente

Séverine VACHON

Par délégation
adjoint à la Direction
GILLES CHOURRÉ